



# PROJET DE DELIBERATION

## Conseil Municipal du 24 septembre 2020

**Administration Générale n° 2020-063** : Désignation des représentants de la Ville dans diverses instances d'Annemasse Agglo

### Monsieur le Maire expose :

Suite au renouvellement complet du conseil municipal, il convient de désigner les représentants de la Ville dans diverses instances pilotées par Annemasse Agglo.

Il précise que l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit qu'il est voté au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Ceci étant exposé,

### Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants de la Ville dans les associations et instances listées ci-après ;

- de désigner comme suit les représentants de la Ville au sein des associations et instances mentionnées ci-dessous :

ASSOCIATIONS/INSTANCES	DESIGNATIONS	VOTE
OFFICE DU COMMERCE	Laurent GILET	
CLECT	Guillaume MATHELIER	
Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées	Suppléant Laurent GILET	
Intermèdes	Jacques VILLETTE	